L'ARCHE

L'Arche, ce sont des lieux où vivent et travaillent ensemble des personnes en situation de handicap mental et ceux qui les accompagnent, les « assistants », salariés ou volontaires. **Ces établissements médico-sociaux**, financés pour l'essentiel par les pouvoirs publics, sont aussi des **« communautés »**, qui souhaitent associer tous leurs membres dans des relations interpersonnelles qui dépassent la seule relation d'aide.

Axelle et Jean-Paul de L'Arche en Agenais

Etre unique, tout le monde peut le faire ! »

Patrick R.,
de L'Arche à Paris

UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Fondée en 1964 en France, L'Arche est aujourd'hui **présente dans 36 pays** sur les **5 continents.** La Fédération internationale regroupe 146 communautés. En France, **32 communautés accueillent 1200 personnes handicapées mentales**.

Chaque fondation de communauté est le fruit d'une mobilisation de proches et d'amis de personnes ayant un handicap mental qui souhaitent trouver un lieu où celles-ci puissent s'épanouir. Fondées dans des contextes culturels, sociaux et religieux très divers, **les communautés de L'Arche veulent contribuer à réduire les clivages et les lignes de fracture de la société.**

VIVRE ENSEMBLE

Dans un foyer de L'Arche, chacun participe à la hauteur de ses capacités à la vie partagée : tâches ménagères, règles de vie, choix des sorties ou des lieux de vacances... **Personnes handicapées et assistants, salariés ou volontaires, contribuent ainsi à faire du foyer un « chez-soi » pour chacun**.

Si l'accompagnement médico-social est naturellement au cœur de notre démarche, **la vie de nos foyers est proche de celle d'une maison « ordinaire ».** Pourtant, les **relations tissées** au fil des jours, l'attention portée aux gestes de la vie quotidienne, la **richesse des rencontres étonnantes**, les **multiples occasions de célébration et de fête, tout cela contribue à créer un environnement « extraordinaire ».**

Marc et Loïc de L'Arche à Reims

Une Communauté de L'Arche en quelques mots...

Une communauté de L'Arche regroupe deux à huit maisons de taille familiale, les foyers dans lesquels vivent une dizaine de personnes (personnes handicapées, salariés et volontaires), un Centre d'Activités de Jour (CAJ) et parfois un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Un large réseau composé d'amis, de bénévoles et de professionnels contribue à la vie communautaire. Une communauté est un lieu ouvert sur son environnement et largement inséré dans sa ville.

L'ARCHE

UN NOUVEAU REGARD SUR LA FRAGILITÉ

Dans une société guidée par les exigences de réussite et de normalité, la **fragilité**, quelle que soit sa forme (exclusion sociale, perte d'emploi, handicap physique ou mental, maladie, vieillesse...) est mal acceptée.
A L'Arche, les personnes handicapées, par leur regard sur la vie et l'expérience qu'elles font de leurs propres fragilités, interrogent nos conventions et nos représentations les plus ordinaires.
Avec elles, nous sommes conduits à mieux reconnaitre la part de fragilité inhérente à l'existence de toute personne.
Nous sommes convaincus que **cette reconnaissance, cette intégration de la fragilité plutôt que son déni, contribuent à transformer les relations sociales et à bâtir une société plus humaine.**

L'HISTOIRE D'UNE RENCONTRE

L'Arche est née d'une rencontre : celle de **Jean Vanier et de deux hommes handicapés mentaux, Philippe Seux et Raphaël Simi.** Profondément touché par leur détresse, il les invite à s'installer avec lui dans une petite maison du village de Trosly-Breuil dans l'Oise. Nous sommes en août 1964, le premier foyer de L'Arche est né. Ces quelques hommes étaient loin d'imaginer le retentissement de cette première rencontre.
« Quel cadeau inattendu ! Je n'en reviens toujours pas. Ces débuts vraiment fous avec Raphaël et Philippe dans la maison à Trosly : pas de plans pour le futur, seulement aimer chaque personne et chaque jour comme il vient. » **Lettre de Jean Vanier, août 2013.**

ÊTRE VOLONTAIRE : UNE EXPÉRIENCE POUR LA VIE

Dès l'ouverture du premier foyer, Jean Vanier est rejoint par des jeunes qui aspirent à une société plus humaine. L'accueil de jeunes devient rapidement partie prenante du projet associatif de L'Arche. Depuis, chaque année, des **centaines de jeunes hommes et femmes s'engagent de 6 à 12 mois dans les communautés de L'Arche et leur regard sur l'autre s'en trouve profondément transformé.** En France, les jeunes sont accueillis dans le cadre du Service civique depuis la loi du 10 mars 2010.
Les volontaires vivent dans les foyers, participent à la vie commune de manière à créer pour les personnes en situation de handicap mental un véritable « chez soi ».
En appui au personnel éducatif, les volontaires participent aux activités (gestes du quotidien, accompagnement à l'extérieur du foyer, tâches ménagères, activités de détente ...). Leur présence contribue à « donner vie » aux personnes en situation de handicap. Elle est source de joie, de vitalité et de dynamisme.
Les volontaires expérimentent des relations humaines fondées sur la différence et la fragilité qui constituent un véritable apprentissage du lien social. Cela change leur regard sur le handicap et leur permet de développer une vision sociale basée sur la concertation, le consensus et la responsabilité. C'est pour les jeunes un temps d'élaboration, de maturation de leur projet professionnel et de leur développement personnel.

Jean Vanier et Jacqueline de L'Arche Les Trois fontaines

« Toute personne, quels que soient ses dons ou ses limites, partage une humanité commune. Elle a une valeur unique et sacrée et possède une égale dignité et les mêmes droits. »
Charte de L'Arche

« On a la même inégalité tous les deux... »
Hélène S.,
de L'Arche Le Sénevé

Contact : Céline Roche
communication.jubile@arche-france.org
www.arche-france.org
jubile.arche-france.org